

Année universitaire 2026 - 2027

MASTER DEUXIEME ANNÉE

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et
de la Formation du Premier degré » (MEEF 1)

ECA – SOPA - AED

Inspé de l'Académie de Créteil

Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation

Composante de l'Université Paris-Est Créteil, en collaboration avec les UFR
SESS, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Technologie

et en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Créteil
et les Universités Paris 8 Vincennes-Saint Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave
Eiffel et Paris Cité



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VIL DE HAÏNE



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du Premier degré » (MEEF 1)

Vos interlocuteurs

Vous pouvez rencontrer à tout moment un membre de l'équipe de direction du site où vous suivez votre formation ou vous adresser au secrétariat pédagogique de ce site.

Si vous êtes étudiant en formation à distance, vous avez pour interlocuteur l'équipe de direction du site de Torcy.

Le cas échéant vous pouvez demander un rendez-vous au responsable du site :

Inspé - sites de formation

	Bonneuil-sur-Marne (94)	Livry-Gargan (93)	Sénart (77)	Torcy (77)
Responsables des sites	Nathalie Samy	Cédric Sebisch	Stéphane Vassort	
Accueil	01 49 56 37 16	01 41 70 72 00	01 64 41 35 00	01 60 05 93 40
Gestionnaires pédagogiques	01 49 56 37 19 01 49 56 37 18	01 41 70 72 36 01 41 70 72 43 01 41 70 72 04 01 41 70 72 17	01 64 41 36 13 / 16	01 60 05 93 43 / 22
Courriels		aliarivony.gogibus@u-pec.fr	secpeda.senart@u-pec.fr	secpeda.torcy@u-pec.fr

Service Master MEEF 1

Responsable : Julie Horoks
master-premier-degre@u-pec.fr

Scolarité

scol-inspe@u-pec.fr

L'ensemble des informations quotidiennes qui vous concernent sont en ligne sur les pages Internet du site où vous suivez votre formation : <http://inspe.u-pec.fr/scolarite/>

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Bienvenue à l'Inspé de l'académie de Créteil en master MEEF 1 « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Vous avez choisi de vous préparer au métier de professeur des écoles à l'Inspé de l'académie de Créteil. Le master MEEF 1 « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation » du premier degré a pour ambition de vous préparer au métier d'enseignant dans ses multiples réalités et au concours de recrutement de professeurs des écoles.

L'école primaire, maternelle et élémentaire, sont les lieux où se construisent les fondations de la réussite future des élèves. À l'issue de vos études, vous aurez la responsabilité de conduire les apprentissages de tous à travers les disciplines de la polyvalence, mais aussi dans tous les domaines : cognitif, langagier, culturel, social, physique, etc.

Les contenus du master « MEEF 1 » s'adossent au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il s'inscrit dans les normes qui régissent le diplôme national de Master, prend en compte la politique nationale en matière d'éducation et s'appuie sur les programmes d'enseignement.

Tout au long de cette deuxième année de Master, vous serez accompagnés dans votre parcours par des professionnels d'expérience, enseignantes et enseignants de l'Inspé, formatrices et formateurs de l'Éducation nationale, qui auront pour ambition commune votre réussite. Ils vous prépareront aux épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles, vous permettront de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. Ils vous initieront à l'analyse de situations professionnelles à l'intérieur d'une formation intégrée comprenant des enseignements à la fois disciplinaires, didactiques, liés à l'évolution de la recherche, et des stages organisés en milieu scolaire faisant l'objet d'un accompagnement.

À travers la diversité, la spécificité et la complémentarité des unités d'enseignement de ce Master, notre ambition est de vous permettre d'exercer le métier que vous avez choisi de façon éclairée, avec sérénité, plaisir, bienveillance, dans une perpétuelle dynamique de renouvellement et de recherche, et de contribuer, à travers vous, à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

L'académie de Créteil, encore plus que d'autres peut-être, a besoin d'enseignants de talent à cause de l'extraordinaire diversité sociale de son public scolaire. Se mobiliser pour améliorer les résultats de tous les élèves est, pour les jeunes enseignants notamment, un défi qui vaut la peine d'être relevé.

« Enseigner est un métier qui s'apprend » !

C'est une réalité fondée sur les exigences de l'exercice de cette profession. C'est un défi exigeant qui mérite que tous les personnels, même novices, s'y engagent avec conviction car tout élève peut et doit apprendre.

Julie Horoks

Responsable du Master MEEF 1

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du premier degré ».

Présentation du master

Ce master est proposé de manière conjointe par les quatre universités de l'Académie de Créteil (Universités de Paris-Est Créteil, de Paris 8, de Sorbonne Paris Nord et de Gustave Eiffel) qui en ont confié la responsabilité et une grande partie de la mise en œuvre à l'Inspé de l'Académie de Créteil, composante de l'université de Paris-Est Créteil, où les étudiants prennent leur inscription principale (administrative et pédagogique). Une unité d'enseignement "S'initier et se former à et par la recherche (IFR)" peut être suivie dans l'une des quatre universités. Une seconde inscription pédagogique sera alors à réaliser dans l'université concernée, en cohérence avec le choix de l'IFR.

Vadémécum du contrôle des connaissances

La formation dispensée s'appuie sur des règles de fonctionnement précisées dans le [vadémécum du contrôle des connaissances](#). Tous les étudiants doivent en prendre connaissance en début d'année universitaire.

Objectifs

Professionaliser les futurs enseignants pour qu'ils maîtrisent les différents domaines de savoirs enseignés à l'école et les diverses compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les écoles maternelles et élémentaires : sont mis en relation les savoirs théoriques et des stages dans les écoles allant progressivement sur les deux années de master de l'observation à la pratique accompagnée et/ou à la responsabilité d'une classe (M2 AED/M2 ECA). La formation se fonde sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation (cf. P.95) :

- connaissance des valeurs de la République, des principes et de la réglementation qui régissent le service public d'éducation ;
- connaissance des processus d'apprentissages, des élèves et de leur diversité ;
- capacité à organiser les apprentissages des élèves et à contribuer à leur éducation ;
- capacité à coopérer au sein d'équipes et avec des partenaires ;
- maîtrise des contenus d'enseignement dans les disciplines de la polyvalence. Prise en compte de l'interdisciplinarité notamment dans la maîtrise de langue et en mathématiques, condition de la réussite dans tous les apprentissages
- capacité à installer la relation pédagogique ;
- capacité à observer les élèves et à évaluer leurs progrès, les points de difficulté et en tenir compte dans la conception des situations d'apprentissage.

Préparer le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) en incluant un entraînement à ses épreuves.

S'appuyer sur la recherche pour enrichir et faire évoluer ses pratiques professionnelles et les adapter aux évolutions à venir.

Référentiel des Compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

NOR / MENE 1315928A - Arrêté du 1-7-2013 – J.O. du 18-17-2013- MEN – DGESCO A3-3 (cf. p.95)

Organisation / Répartition géographique des enseignements

Les enseignements comprennent :

Une formation pluridisciplinaire au métier de professeur des écoles et une préparation aux épreuves du concours, auprès des étudiants non lauréats dispensée dans les locaux de l'Inspé [Sites de Bonneuil (94), Livry-Gargan (93), Sénart (77), Torcy (77)].

DONT

Des unités d'enseignement « S'initier à et se former par la Recherche (IFR) » proposées par diverses composantes des quatre Universités de l'Académie (une UE par semestre). Les étudiants choisissent une IFR soit en début d'année de M1 (ils la conservent pour les deux années du master).

Les enseignements liés aux outils numériques seront intégrés à l'ensemble de la formation disciplinaire et didactique.

Stages :

- Stage SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) - 12 semaines avec gratification ;
- Stage ECA (étudiant en contrat alternant) – 12 semaines rémunérées (1 à 2 jours par semaine) + 1 stage massé.

Au cours de ce stage, les étudiants sont accompagnés par des formateurs universitaires et/ou par des maîtres-formateurs (Rectorat).

Notation et compensation des EC/UE/Semestres

Se référer au vademécum du contrôle des connaissances consultable sur le site internet de l'Inspé de l'Académie de Créteil : [Vademécum du contrôle des connaissances](#).

Modalités de formation M2 non EFS MEEF 1

■ Présentielle

Les étudiants suivent la totalité des cours en présentiel. Les enseignements sont présentés dans cette brochure, et un emploi du temps est communiqué en début d'année universitaire. L'assiduité à l'ensemble de la formation (cours et stages) est obligatoire. En cas de contrôle continu, elle est prise en compte dans l'évaluation.

■ À distance

Les étudiants de deuxième année de master domiciliés en région Ile-de-France, en province ou à l'étranger et engagés dans la vie active (au moins 50%) souhaitant passer le CRPE, notamment dans l'Académie de Créteil et empêchés de suivre la formation en présentiel (justificatif à l'appui), ont la possibilité de suivre les enseignements dans la modalité de formation à totale distance.

Cette formation propose des outils et des modalités de travail adaptés et dispensés sur une plateforme de formation : cours interactifs, documents à télécharger, travaux de groupes, exercices, évaluations des acquis, entraînements au concours, accompagnement individualisé, classes virtuelles.

Des regroupements en présentiel ou en distanciel sont organisés dans l'année pour ces groupes d'étudiants.

Programme des enseignements

Troisième semestre (M2)

UE13 : Renforcer les savoirs fondamentaux en français et leur didactique

UE14 : Renforcer les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique

UE15 : Connaître les valeurs de la république et les contextes de l'enseignement

UE16 : Renforcer les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)

UE17 : Connaître le métier d'enseignant – Stage

UE18 : S'initier à et se former par la recherche : professionnalisation et pratique réflexive

Quatrième semestre (M2)

UE19 : Renforcer les savoirs fondamentaux en français et leur didactique

UE20 : Renforcer les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique

UE21 : Connaître les valeurs de la république et les contextes de l'enseignement

UE22 : Renforcer les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)

UE23 : Connaître le métier d'enseignant – Stage

UE24 : S'initier à et se former par la recherche : professionnalisation et pratique réflexive

EPREL - Espace Pédagogique de Ressources en Ligne (inscription obligatoire)

Une plateforme de cours en ligne « EPREL » est mise à disposition des étudiants par l'UPEC. Elle permet aux étudiants d'y retrouver toutes les ressources déposées par les enseignants :

- suivi de cours en ligne ;
- téléchargement d'un cours, d'exercices, de contenus et de liens web... ;
- réalisation d'exercices en ligne ;
- travaux ;
- visualisation du calendrier des travaux ;
- messagerie ;
- forum de discussion.

Démarche pour se connecter à EPREL :

Être obligatoirement inscrit administrativement et être détenteur :

- de son numéro d'étudiant ;
- d'une adresse mail étudiant UPEC ;
- de procéder à la validation du compte EPREL sur <http://eprel.fr> avec votre identifiant et votre mot de passe de votre messagerie UPEC.

De plus amples informations relatives à l'activation des différents comptes numériques sont consultables dans le [guide l'étudiant 2024/25](#).

⇒ l'utilisation de votre adresse mail universitaire comme compte de messagerie est OBLIGATOIRE.

Le réseau des bibliothèques de l'Inspé

Réparti sur tous les sites d'enseignement, le réseau des bibliothèques de l'Inspé est intégré au Service Commun de la Documentation de l'UPEC.

Pour vos recherches documentaires et pour vos emprunts (votre carte d'étudiant suffit), vous pouvez contacter les bibliothèques suivantes :

Bibliothèque/site	Plages d'ouverture		Téléphone	Courriel
	Jours	Horaires		
Bonneuil sur Marne	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 56 38 17	bib-bonneuil@u-pec.fr
Livry-Gargan	lundi au vendredi	9h-18h	01 41 70 72 72	bib-livry@u-pec.fr
Saint-Denis	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 71 87 06	bib-st-denis@u-pec.fr
Sénart	lundi au vendredi	8h30-18h30	01 64 13 15 82	bib-senart@u-pec.fr
Torcy	lundi au vendredi	9h-18h	01 60 05 93 48	bib-torcy@u-pec.fr
	certaines samedis	9h à 13h		

Services offerts

- Emprunt possible dès la rentrée avec la carte d'étudiant dans toutes les bibliothèques de l'UPEC ;
- 15 documents pour 28 jours ;
- plus de 100 000 documents et de nombreuses ressources en ligne : <http://bibliotheque.u-pec.fr> ;
- rendez-vous bibliographiques ou formations à la demande ;
- retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/UPECBibliothequesINSPE>
- Portail Athéna : http://athena.u-pec.fr/primo_library/libweb/action/search.do?vid=upec

MAQUETTE M2 - SEMESTRE 3

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE 13 – RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN FRANÇAIS ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	53 h	7 ECTS	Note non compensable	10/20
EC13.1	Français et didactique du français et apports de la psychologie cognitive Note plancher 8/20	35h	5 ECTS	
EC13.2	Travailler en lien avec le français/Interdisciplinarité	18h	2 ECTS	

EC13.1 : Français et didactique du français et apports de la psychologie cognitive

Objectifs	Comprendre le caractère incontournable et transversal de l'apprentissage du langage et de la langue française ainsi que des enjeux, et faire des liens avec sa pratique de stage. Approfondir les savoirs disciplinaires et didactiques et préparer aux épreuves d'admissibilité du CRPE.
Contenus	Le semestre sera consacré à un approfondissement des contenus traités en 1 ^{ère} année de Master, avec une attention particulière aux questions de l'enseignement de l'oral et de l'entrée dans l'écrit en maternelle, de celui de la lecture et de la production écrite à l'école élémentaire. Le cours proposera également un approfondissement en étude de la langue, en grammaire (de phrase et de texte), en littérature et un renforcement en production d'écrit argumentatif, dans la perspective des épreuves d'admissibilité du CRPE. <i>NB : L'appropriation des notions grammaticales de base sera accompagnée mais relève de la partie du travail personnel qui incombe aux étudiants, de même que le renforcement des compétences en lecture des textes littéraires et documentaires.</i>
Interdisciplinarité	Psychologie : apprentissage de la lecture et de la production écrite : approche psycholinguistique L'objectif des enseignements de psychologie cognitive, délivrés dans la partie « Psychologie » de l'EC13.1, est de permettre aux étudiants : (i) d'identifier et de comprendre les mécanismes et processus cognitifs mis en jeu par les élèves lors de l'apprentissage de la lecture (décodage, compréhension) et de la production écrite (graphomotricité, orthographe, texte) à tous les cycles de l'école primaire (incluant les premières années de maternelle), (ii) de mettre en œuvre, de façon éclairée et réflexive, les meilleures pratiques pédagogiques (évaluations, interventions) pour favoriser ces apprentissages chez tous les élèves, notamment les plus faibles (tels qu'identifiés au sein l'Académie de Créteil (cf. évaluations nationales et académiques, dispositif Plan Français). Contenus : au cours des 10h de formation traitant des apprentissages en français des élèves du point de vue de la psychologie cognitive, il s'agira : (i) de présenter les derniers résultats issus de la recherche dans le domaine des apprentissages de la lecture et de la production écrite au long de 4 cours de 1,5h (deux portant sur l'apprentissage de lecture-compréhension, deux sur l'apprentissage de la production écrite), et, (ii) d'analyser, au cours de 2 TP de 2 heures, les pratiques pédagogiques et outils numériques, les plus efficaces pour apprendre à lire et écrire, en relation avec chacun des deux thèmes des cours.
Liens avec le référentiel de compétences	P1/P2/3/4 Psychologie : 3, 4, 7, 9, P1, P2, P3
Évaluation – Note plancher 8/20	
Session 1	Examen terminal écrit portant sur les enseignements de français (75% de la note) et de psychologie (25% de la note)
Session 2	Examen terminal écrit portant sur les enseignements de français (75% de la note) et de psychologie (25% de la note)

EC13.2 : Travailler en lien avec le français/Interdisciplinarité

Comprendre le caractère incontournable et transversal de l'apprentissage du langage et de la langue française dans toutes les disciplines ainsi que ses enjeux, et faire des liens avec sa pratique de stage.

Enseignements artistiques Arts plastiques/ Éducation musicale - Histoire-Géographie

Objectifs	Cet EC vise à contribuer à la maîtrise des compétences langagières et linguistiques aux différents niveaux du fonctionnement de la langue (phonétique, lexicale, syntaxique et discursif) à l'oral et/ou à l'écrit pour l'enseignement-apprentissage des disciplines de la polyvalence.
Contenus	-Identification et maîtrise des différentes conduites discursives pertinentes dans chacune des disciplines de la polyvalence et des ressources linguistiques à mobiliser pour les réaliser.
Liens avec le référentiel de compétences	6-7-P1-P2-P3-P4 <i>Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (CC6) ; Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7) ; Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement (P1) ; Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2) ; Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3) ; Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)</i>
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : En prolongement des enseignements de l'UE 16. - 1 écrit en lien avec les arts plastiques ou l'Éducation musicale ; - 1 écrit en lien avec l'Histoire-géographie. ➔ La moyenne des 2 écrits constituera la note de l'EC.
Session 2	Contrôle continu - Reprise de la ou des parties non validées en session 1 - Réalisation de l'écrit en 2 parties si absence de travaux en session 1

UE 14 – RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN MATHÉMATIQUES ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	27 h	5 ECTS	Note non compensable	10/20
EC14.1	Mathématiques et didactique des mathématiques		27 h	5 ECTS

EC14.1 : Mathématiques et didactique des mathématiques

Objectifs	- Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques ; - maîtriser la résolution de problèmes mathématiques et les compétences propres à l'activité mathématique (conjecturer, raisonner, prouver, modéliser, communiquer) ; - analyser des ressources ; - concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ; - analyser des productions d'élèves ; - conduire une analyse didactique (analyse <i>a priori</i> et analyse <i>a posteriori</i>) en vue de l'exercice professionnel et du concours ; - différencier, réguler, évaluer.
Contenus	Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques, pour construire les compétences fondamentales du métier d'enseignant : - mobiliser connaissances et compétences mathématiques pour résoudre un problème ; - identifier les variables didactiques d'une situation d'apprentissage ; - justifier le recours aux TICE, penser son intégration dans un enseignement ; - anticiper les procédures des élèves et savoir les reconnaître en situation de classe ; - identifier et analyser les erreurs des élèves ; - organiser une progression des apprentissages et savoir argumenter ses choix ; - prévoir les différentes phases d'une séquence d'apprentissage et savoir les articuler en classe.
Liens avec le référentiel de compétences	P1 - P2 - P3 - P4 - P5
Évaluation	
Session 1	Examen terminal écrit L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.
Session 2	Examen terminal écrit L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.

UE 15 – CONNAÎTRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LES CONTEXTES DE L'ENSEIGNEMENT

Volume horaire global	20 h	4 ECTS	Note plancher	7/20
EC15	Connaître et transmettre les valeurs de la République Enseignement moral et civique		20 h	4 ECTS

UE15 : Connaître et transmettre les valeurs de la République (Histoire – Philosophie)

Objectifs	Connaître la construction historique et philosophique de la laïcité. Connaître les objectifs et concepts de l'Enseignement Moral et Civique. Savoir concevoir et mettre en œuvre des séances d'Enseignement Moral et Civique.
Contenus	LAÏCITÉ (2H CM) : genèse historique et philosophique de la laïcité ; repères historiques (Édit de Nantes, Révolution, etc.) et philosophiques (sécularisation des sciences, de la politique, du droit, mouvement des Lumières, etc.). ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (18h TD) - objectifs et concepts clés, méthodes et démarches en EMC. - initiation aux pratiques d'« analyse de situations concrètes », de « discussion réglée » et de « débat argumenté » (programmes EMC 2018).
Liens autres UE et référentiel de compétences	CC1 : 1. Faire partager les valeurs de la République. P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage. P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Référentiel de compétences de la formation à la laïcité et aux valeurs de la République (BO 12 septembre 2021)
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : Ecrit portant sur l'Enseignement Moral et Civique.
Session 2	Contrôle continu : devoir sur table Ecrit portant sur l'Enseignement Moral et Civique.

UE 16 – RENFORCER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE LA POLYVALENCE ET LEUR DIDACTIQUE (DONT USAGE DU NUMÉRIQUE)

Volume horaire global	42 h	6 ECTS	Note plancher	7/20
EC16.1	Enseignements artistiques Arts plastiques/Éducation musicale		12 h	2 ECTS
EC16.2	EPS		8 h	0 ECTS
EC16.3	Histoire/Géographie		10 h	2 ECTS
EC16.4	Langues vivantes étrangères		12 h	2 ECTS

EC16.1 : Enseignements artistiques Arts plastiques/ Éducation musicale

Objectifs	Education musicale : Poursuivre le travail engagé en M1, se familiariser avec l'enseignement de l'éducation musicale à l'école primaire Arts plastiques : Poursuivre le travail engagé en M1: se familiariser avec l'enseignement des arts plastiques à l'école primaire.
Contenus	Education musicale : Les enseignements en éducation musicale proposés dans le cadre de cet EC s'appuieront sur l'articulation des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les principaux enjeux associés à la discipline seront abordés en appui d'une pratique sensible : chanter, écouter, créer... Les éclairages disciplinaires et didactiques viendront étayer l'élaboration de situations d'apprentissage. Arts plastiques : Les enseignements en arts plastiques proposés dans le cadre de cet EC s'appuieront sur l'articulation des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les principaux enjeux associés à la discipline seront abordés en appui d'une pratique sensible ; agir, s'exprimer, comprendre. Les éclairages disciplinaires et didactiques viendront étayer l'élaboration de situations d'apprentissages.
Liens avec le référentiel de compétences	<u>Compétences communes</u> : Faire partager les valeurs de la République (CC1) ; prendre en compte la diversité des élèves (CC4) ; accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5) ; agir en éducateur responsable et selon des pratiques éthiques (CC6) ; maîtrise de la langue à des fins de communication (CC7) <u>Compétences du professeur</u> : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1) ; maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2) ; construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3) ; évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P4)
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : Un rendu en éducation musicale ou en arts plastiques ; travail individuel ou en binôme selon la demande de l'enseignant. 2 notes : Un écrit en 2 parties : -1 partie disciplinaire avec situation d'enseignement -1 partie portant sur l'analyse de la maîtrise de la langue dans la discipline choisie (EC13.2)
Session 2	Contrôle continu : Reprise de la ou des parties non validées en session 1. Réalisation de l'écrit en 2 parties si absence de travaux en session 1.

EC16.2 : EPS

Objectifs	Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage en EPS
Contenus	Réactivation des connaissances Construction de connaissances didactiques et pédagogiques à travers une opérationnalisation de situations d'apprentissage. Lien théorie-pratique
Liens avec le référentiel de compétences	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu Évalué au semestre 4
Session 2	

EC16.3 : Histoire/Géographie

Objectifs	À venir
Contenus	À venir
Liens avec le référentiel de compétences	C3/C5/C7/C9/C14 P1/P2/P3/P4
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu
Session 2	Contrôle continu

Commenté [MEG1]: Compléter EC 16.3

EC16.4 : Langues vivantes étrangères

Objectifs	- Gagner en confiance pour enseigner une LVE à l'école ; - développer sa capacité à identifier, analyser et résoudre les difficultés linguistiques auxquelles l'enseignant non-expert de la LVE est confronté dans sa pratique ; - poursuivre une attitude de questionnement et une pratique réflexive sur la langue ; - approfondir ses compétences de mise en œuvre et d'animation de séances de LVE à travers des démarches et des approches variées favorisant le développement des compétences des élèves.
Contenus	Les contenus, d'ordre essentiellement lexical, grammatical, phonologique et pragmatique, visent l'appropriation d'outils communicationnels spécifiques à : - la conduite de séances pédagogiques en LVE ; - la gestion de classe en LVE ; - l'interaction, notamment en lien avec les compétences transversales ; - la diversité culturelle et linguistique ; - le développement des compétences langagières en lien avec les programmes de chaque cycle de l'école primaire ; - la valorisation du plurilinguisme et de l'interculturalité, notamment dans le cadre de l'éveil aux langues ; - la prise en compte de la dimension culturelle dans le cours de LVE.
Liens avec le référentiel de compétences	- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; - savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; - identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation ; - différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers ; - prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances ; - sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées ; - favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. En particulier, à l'école : - tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ; - maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : écrit (50 %) et oral (50 %)
Session 2	Épreuve orale (100 %)

UE 17 – CONNAITRE LE MÉTIER D'ENSEIGNANT -STAGE

Volume horaire global	47 h	4 ECTS	Note plancher	7/20
EC17.1	Accompagnement stage (9hTD) Acquérir les postures et gestes professionnels (18h) Analyse réflexive en atelier de pratique professionnelle (APP) Apprendre et enseigner par et avec le numérique		47 h	4 ECTS

EC17.1 : Acquérir les postures et gestes professionnels - Accompagnement stage (Sciences de l'éducation)

Objectifs	Construire sa professionnalité enseignante en s'appuyant sur les travaux de sciences de l'éducation : - construction, conduite et analyse des situations d'enseignement apprentissage (préparation de classe, enseignements, élèves...) ; - gestion de classe ; - éclairage réciproque de la pratique en stage et des apports notionnels (articulation théorie / pratique).
Contenus	1. Construction d'un enseignement plus explicite (approche par les malentendus sociocognitifs) : articulation des différentes échelles d'élaboration de l'activité (séance, journée, semaine, période, année), prise en compte des savoirs dans le choix de la démarche, évaluation des apprentissages, différenciation et autonomie, articulation des notions et compétences, effet maître (ses constituants et ses implications pour l'enseignant). 2. Gestion de classe en maternelle et en élémentaire : les gestes de l'autorité, les interactions dans la classe, les liens entre tenue de classe, savoirs, dispositifs et gestes d'enseignement, les modalités d'organisation du travail (collectif, individuel, en ateliers ou en groupes). 3. Analyses de situations d'enseignement/apprentissage en maternelle et en élémentaire : analyses outillées par les sciences de l'éducation des gestes et dispositifs mis en œuvre à l'école, en lien avec le stage. Une part importante de cette EC est consacrée à des analyses sur le terrain en école ou à des analyses de situations authentiques captées sous forme de vidéos. Mise en synergie de l'expérience du stage, du mémoire et des ateliers professionnels : réinvestissement des apports de l'EC dans le stage et dans les situations d'ateliers professionnels, recueil et analyse collective de traces d'activité des élèves ou des pratiques enseignantes.
Liens avec le référentiel de compétences	P 3 - P 4 - P 5 CC3 - CC4 - CC5 - CC11 - CC14
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : 2 travaux écrits au minimum : -sur une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe -sur un travail en lien avec le stage et/ou le PEAC.
Session 2	Contrôle continu : Reprise des travaux de la session 1 ou Travaux écrits de la session 1 : -sur une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe -sur un travail en lien avec le stage et/ou le PEAC.

Analyse réflexive en atelier de pratique professionnelle (APP)
Ensemble des formateurs Inspé / E.N. intervenant dans la formation

Objectifs	- Permettre une meilleure assimilation et ce faisant, une plus grande opérationnalisation de ce qui peut être appris notamment dans le cadre de l'initiation à la recherche. - rendre possible la co-intervention des étudiants au sein de la même classe et plus particulièrement l'observation et l'analyse réciproques des pratiques de chacun d'entre eux ; - faire vivre le décloisonnement disciplinaire. Les APP permettent la co-intervention de formateurs de l'Inspé et de l'EN relevant de disciplines différentes.
Contenus	Les contenus théoriques sont définis par les formateurs intervenant dans les APP, en relation avec ceux qui sont proposés au sein des IFR auxquels les groupes d'APP sont arimés. Ces contenus théoriques seront articulés avec des contenus pédagogiques impliqués dans la mise en œuvre au sein de classes des enseignements préparés dans le cadre de ces APP. Au cours de ses deux années de Master, chaque étudiant fait un APP en école maternelle et un autre en école élémentaire.
Modalités d'organisation	Les APP se dérouleront dans des écoles ayant accepté ce dispositif de formation. Ils comprendront plusieurs phases : observations préalables, préparation de séances, mises en œuvre de ces séances, analyses de l'écart entre ce qui avait été préparé et ce qui s'est passé lors de ces mises en œuvre, nouvelle phase de préparation tenant compte de ces analyses, nouvelles mises en œuvre et, enfin, analyses finales des pratiques ainsi observées à la fois par les formateurs et les étudiants.
Liens avec le référentiel de compétences	P1, P2, P3, P4 ; 3, 4, 5, 7, 10, 14

Apprendre et enseigner par, et avec, le numérique

Objectifs	- Éduquer aux médias et à l'information ; - Connaître les littéracies médiatiques et numériques ; - S'approprier les droits et devoirs liés à l'usage du numérique. Concevoir une séance incluant ou prenant comme objet des outils numériques.
Contenus	Conférence de 2h : Éducation aux médias et à l'information – EMI (référentiel : https://eduscol.education.fr/pid29737/education-aux-medias-et-a-l-information.html) Présentation du champ de l'EMI et des littératies médiatiques et numériques pour : 1/ approfondir sa compréhension des enjeux de la culture numérique dans la société ; 2/ comprendre les différences entre éducation <i>par</i> le numérique et éducation <i>au</i> numérique ; 3/ être usager critique et réflexif. TD de deux heures : Conception collective d'une séance d'éducation aux médias.
Liens avec le référentiel de compétences	CC9
Évaluation	
Session 1	Evaluation au semestre 4
Session 2	

UE 18 – S’INITIER À ET SE FORMER PAR LA RECHERCHE : PROFESSIONNALISATION ET PRATIQUE RÉFLEXIVE

Volume horaire global	23 h	4 ECTS	Note plancher	7/20
EC18.1	Initiation à et formation par la recherche (IFR)		23 h	4ECTS
	Analyse réflexive en atelier de pratique professionnelle (APP) en EC17.1			

EC18.1 : Initiation à et formation par la recherche

Objectifs	- Apporter et consolider une formation théorique et méthodologique en lien avec les contenus de l'IFR et des questions en rapport avec le métier et son exercice. Approfondir ses compétences dans le domaine ciblé ; - Utiliser les ressources fournies par la recherche scientifique pour concevoir, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles ; - Produire un état intermédiaire du mémoire de Master.
Contenus	Contenus théoriques, empiriques et méthodologiques définis par les responsables d'IFR (cf. fiches descriptives des IFR proposées).
Liens avec le référentiel de compétences	14 P3, P4, P6
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu 2 travaux (écrit 100%) Etat intermédiaire du mémoire
Session 2	Contrôle continu Reprise des travaux de la session 1 et épreuve écrite

MAQUETTE M2 - SEMESTRE 4

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE 19 - RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN FRANÇAIS ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	33 H	5 ECTS	Note non compensable	10/20
EC19.1	Français et didactique du français dont Ecole inclusive Note plancher 8/20		27h	4 ECTS
EC19.2	Travailler en lien avec le français/interdisciplinarité -Sciences et technologie (6hTD)		6h	1 ECTS

EC19.1 : Français et didactique du français dont Ecole inclusive

Objectifs	Concevoir des séquences, séances, supports et analyser des pratiques d'enseignement. Mettre en lien ses connaissances disciplinaires et didactiques avec ses premières pratiques d'enseignement. Préparer l'épreuve orale d'admission du CRPE.
Contenus	Les contenus seront principalement de nature didactique et pédagogique (différentes phases d'une séance, gestion des interactions langagières, différenciation...) en lien avec l'analyse de pratiques enseignantes et leurs effets sur l'activité des élèves. La mobilisation nécessaire des contenus disciplinaires et didactiques sera adaptée aux situations analysées. Ce renforcement des outils d'analyse sera mis au service de la conception de propositions didactiques (séances, séquences, supports, dispositifs...) et à l'analyse de leur mises en œuvre dans les classes.
Interdisciplinarité	École inclusive Analyse de situations didactiques et connaissance de processus d'apprentissages. - observer et identifier les points de blocage et les points d'appui à l'apprentissage des connaissances et compétences en français - Concevoir et mettre en place des adaptations et aménagements répondant aux besoins éducatifs particuliers des élèves en français
Liens avec le référentiel de compétences	P1/P2/P3 3/4
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu 70% oral - Un oral de type conception et animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire 30% écrit - Un écrit réflexif
Session 2	Contrôle continu Devoir sur table Un écrit de type préparation de séance.

EC19.2 : Travailler en lien avec le français/interdisciplinarité
Sciences et Technologie

Objectifs	Cet EC vise à contribuer à la maîtrise des compétences langagières et linguistiques aux différents niveaux du fonctionnement de la langue (phonétique, lexicale, syntaxique et discursif) à l'oral et/ou à l'écrit pour l'enseignement-apprentissage des sciences et technologie.
Contenus	Identification et maîtrise des différentes conduites discursives pertinentes et des ressources linguistiques à mobiliser pour les réaliser, en relation avec les quatre grands domaines de compétences – dire, lire, écrire et comprendre. En sciences et technologie, le langage est mobilisé notamment pour formuler des connaissances, comparer, mettre en relation, argumenter, interpréter des données... On travaillera notamment, en fonction des thèmes abordés sur quelques-unes des compétences suivantes : -Rendre compte (d'observations, expériences, hypothèses, conclusions) en utilisant un vocabulaire précis. -Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple). -Utiliser différents modes de représentations formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte). -Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit. -Formuler les connaissances et acquérir un lexique.
Liens avec le référentiel de compétences	6-7-P1-P3-P4
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : Intégré au contrôle continu de l'EC 22.2 (Évaluation de la maîtrise des compétences langagières et linguistiques -dire, lire, écrire et comprendre- pour l'enseignement-apprentissage des sciences et technologie)
Session 2	Contrôle continu : Reprise des travaux de la session 1 (Évaluation de la maîtrise des compétences langagières et linguistiques -dire, lire, écrire et comprendre- pour l'enseignement-apprentissage des sciences et technologie)

Évaluation

UE 20 – RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN MATHÉMATIQUES ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	39 h	4 ECTS	Note non compensable	10/20
EC20.1	Mathématiques et didactique des mathématiques dont Ecole inclusive		39 h	4 ECTS

EC20.1 : Mathématiques et didactique des mathématiques dont Ecole inclusive

Objectifs	- Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques ; - maîtriser la résolution de problèmes mathématiques et les compétences propres à l'activité mathématique (raisonner, prouver, modéliser, communiquer) ; - analyser des ressources ; - concevoir et mettre en œuvre et articuler des situations d'apprentissage ; - analyser des productions d'élèves ; - conduire une analyse didactique en vue de l'exercice professionnel et du concours ; - différencier, réguler, évaluer.
Contenus	Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques pour construire les compétences fondamentales du métier d'enseignant : - choisir une situation d'apprentissage en fonction d'objectifs d'apprentissage bien définis parmi différentes ressources (s'approprier et transformer des ressources) ; - identifier les variables didactiques d'une situation d'apprentissage ; - anticiper les procédures des élèves et savoir les reconnaître en situation de classe ; - identifier et analyser les erreurs des élèves ; - organiser une progression des apprentissages et savoir argumenter ses choix ; - prévoir les phases d'une séquence d'apprentissage et savoir les articuler en classe ; - différencier, réguler et évaluer ses élèves.
Interdisciplinarité	École inclusive Analyse de situations didactiques et connaissance de processus d'apprentissages. - observer et identifier les points de blocage et les points d'appui à l'apprentissage des connaissances et compétences en mathématiques - Concevoir et mettre en place des adaptations et aménagements répondant aux besoins éducatifs particuliers des élèves en mathématiques
Liens avec le référentiel de compétences	P1 - P2 - P3 - P4 - P5
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : - Une épreuve écrite sur les savoirs disciplinaires - Une évaluation orale dans l'esprit de celle du concours CRPE
Session 2	Contrôle continu : Épreuve orale et/ou écrite

UE21 – CONNAITRE LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LES CONTEXTES DE L'ENSEIGNEMENT

Volume horaire global	24 h	4 ECTS	Note plancher	7/20
EC21	Connaître et transmettre les valeurs de la République. Éthique éducative, droit et déontologie (18h)		24 h	4 ECTS
	Principes et contextes de l'école inclusive. Connaître les troubles et les difficultés de l'apprentissage pour différencier son enseignement (6h)			

Connaître et transmettre les valeurs de la République. Éthique éducative, droit et déontologie (Philosophie)

Objectifs	Former l'exercice de la responsabilité en référence aux normes juridiques, éthiques et déontologiques du métier : - savoir analyser une situation professionnelle délicate ou sensible. - savoir prendre une décision qui tienne compte de la singularité d'une situation tout en respectant les normes éthiques, déontologiques et juridiques. - préparation à l'épreuve finale du concours.
Contenus	Modalités d'enseignement : études de cas. Clarification des principaux concepts (norme, valeur, éthique, droit, déontologie, responsabilité). Connaître et savoir distinguer les normes régulant l'exercice du professorat : - droit et hiérarchie des normes juridiques. - déontologie de la fonction publique. - déontologie enseignante. - éthique éducative.
Liens avec le référentiel de compétences	CC1. 1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE LA FORMATION À LA LAÏCITÉ ET AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE (BO 12 septembre 2021) : Constitution, démocratie, déontologie, dignité et intégrité de la personne humaine, droits de l'homme, droits et devoirs, État de droit, fraternité, hiérarchie des normes, justice, laïcité, liberté, liberté de conscience, liberté d'expression, loi, neutralité, respect, règlement, service public, universalisme, valeurs.

Principes et contextes de l'école inclusive. Connaître les troubles et les difficultés de l'apprentissage pour différencier son enseignement (Psychologie)

Objectifs	- Connaître les troubles spécifiques et les difficultés qui caractérisent les apprentissages scolaires fondamentaux du langage oral et écrit (dysphasie, dyslexie/dysorthographe, dyspraxie/dysgraphie) ; - Apprendre à repérer, prévenir et intervenir en tant qu'enseignant dans la classe et acteur dans le système scolaire ; - Différencier son enseignement et ses pratiques pédagogiques en fonction des troubles et difficultés avérées des élèves dans le domaine du langage oral et écrit.
Contenus	Connaître les troubles et difficultés d'apprentissage pour différencier son enseignement. Après un rapide descriptif des caractéristiques des principaux troubles spécifiques des apprentissages de l'oral et de l'écrit, le contenu principal portera sur les exemples de situations et d'aides pédagogiques ancrées sur le terrain de pratique des étudiants, tout en s'appuyant sur les derniers résultats de la recherche en sciences cognitives et neurosciences. Les enseignements dispensés porteront ainsi tant sur l'évaluation et la caractérisation des difficultés rencontrées par les élèves atteints de troubles spécifiques, que sur l'effet de différentes interventions, avec une visée de mise en œuvre pratique et différenciée dans les classes.

Liens avec le référentiel de compétences	CC3, CC4 et CC5, P3, P4, P5
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : Sur la partie Éthique éducative, droit et déontologie 1 oral 70% de la note 1 écrit 30% de la note
Session 2	Contrôle continu : devoir sur table Analyse d'une situation professionnelle en référence aux normes (juridiques, déontologiques, éthiques) d'exercice du métier.

UE 22 – RENFORCER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE LA POLYVALENCE ET LEUR DIDACTIQUE (DONT USAGE DU NUMÉRIQUE)

Volume horaire global	24 h	4 ECTS	Note plancher	7/20
EC22.1	Éducation physique et sportive		14 h	2 ECTS
EC22.2	Sciences et technologie		10h	2 ECTS

EC22.1 : Éducation physique et sportive

Objectifs	Préparation à l'épreuve orale EPS au CRPE.
Contenus	- Réactivation des connaissances en EPS. - Méthodologie de l'épreuve orale EPS au CRPE. - Simulations orales
Liens avec le référentiel de compétences	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : 1. Exposé à l'oral Questionnement à l'oral
Session 2	Contrôle continu : Devoir sur table.

EC22.2 : Sciences et technologie

Objectifs	L'enseignement de sciences et de technologie sera centré sur quelques thèmes des programmes scolaires. Ces thèmes seront choisis à titre d'exemples, de manière non exhaustive, en sciences de la vie et de la Terre, en sciences physiques et en technologie. Seront abordés des contenus scientifiques et didactiques ainsi que quelques aspects pédagogiques.
Contenus	Les cours sont dispensés sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques en petits groupes pour manipuler et expérimenter. En sciences physiques, l'enseignement porte sur plusieurs thèmes relatifs aux programmes de l'école, dont : astronomie, changements d'état, mélanges et solutions... Ces thèmes sont abordés d'un point de vue scientifique, pédagogique et didactique En sciences de la vie et de la Terre (SVT), l'enseignement porte sur plusieurs thèmes (les fonctions du vivant, le corps humain, l'environnement, etc.). Sont abordées les principales étapes de la démarche d'investigation, des contenus scientifiques et didactiques, ainsi que quelques aspects pédagogiques. En technologie, l'enseignement porte sur l'étude d'objets techniques dans leur globalité : leur fonctionnement, les formes d'énergie qui les font fonctionner, les matériaux qui les constituent, leurs évolutions et leurs impacts environnementaux et culturels. Sont prises en compte, les démarches pédagogiques en lien avec la technologie ainsi que l'analyse de séquences d'un point de vue didactique.
Liens avec le référentiel de compétences	C3/C5/C7/C9/C14 P1/P2/P3/P4
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : Évaluation de la maîtrise des savoirs scientifiques, didactiques et pédagogiques) intégrant le contrôle continu de l'EC 19.2
Session 2	Contrôle continu Reprise des travaux de la session 1 (évaluation de la maîtrise des savoirs scientifiques, didactiques et pédagogiques)

UE 23 – CONNAITRE LE MÉTIER D'ENSEIGNANT STAGE

Volume horaire global	13 h	7 ECTS	Note plancher	7/20
EC23.1	Acquérir les postures et les gestes professionnels Accompagnement stage 9h		9 h	6 ECTS
EC23.2	Apprendre et enseigner par et avec le numérique (2hCM 2hTD)		4h	1ECTS

EC23.1 : Acquérir les postures et les gestes professionnels

Objectifs	Être capable de concevoir, individuellement et collectivement, des démarches et des situations d'apprentissage permettant de poursuivre des objectifs assignés par l'Institution. Être capable d'observer les élèves, d'évaluer sa propre pratique, d'analyser des situations de classe, en complémentarité avec les outils théoriques étudiés dans les unités de la maquette M2
Contenus	Modalités Les enseignements s'articulent avec les lieux de stages ECA/AED en responsabilité et SOPA en observation et pratique accompagnée. La formation s'appuie sur la conception, la mise en œuvre et l'analyse de séances en classe (menées par les étudiants ECA et AED ou observées par les étudiants SOPA) ou de séances de classe enregistrées. L'analyse de séances mobilise nécessairement les savoirs didactiques et les éléments théoriques. Contenus Les contenus seront principalement de nature pédagogique et didactique (différentes phases d'une séance, gestion des interactions langagières, différenciation...) en lien avec l'analyse de pratiques enseignantes et leurs effets sur l'activité des élèves. La mobilisation nécessaire des contenus disciplinaires et didactiques sera adaptée aux situations analysées. Éléments méthodologiques : outils d'observation, d'analyse a priori, d'analyse a posteriori en lien avec les données analysées : productions d'élèves, vidéos avec transcriptions. Compétences visées : - s'appuyer sur les savoirs de référence, passer des programmes aux contenus à enseigner : définition et formulation des compétences et des objectifs évaluable, organisation en séquence, séance et situation ; - connaître les outils au service de l'apprentissage et les gestes professionnels (corps, voix, TICE, tableau, affichage, manuels...), et apprendre à les utiliser ; - organiser et gérer les situations de communication au sein du groupe classe (rôles et places de l'enseignant et des élèves...); - concevoir et mettre en œuvre une séance inscrite dans une progression d'apprentissage en tenant compte des moments pédagogiques clés (introduction, synthèse, entraînement, réinvestissement...) - identifier et choisir les modalités pédagogiques les plus adaptées à l'objectif visé et aux caractéristiques spécifiques des élèves (support, groupes de travail, stratégies d'apprentissage...); - construire une identité professionnelle à l'échelle de la classe : la posture, la relation avec les élèves...; - évaluer les élèves : définir le concept de l'évaluation, sa place et son rôle dans les situations d'apprentissage. Les modalités de mise en commun et de validation prendront en compte la diversité des procédures.
Liens avec le référentiel de compétences	P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Évaluation

Session 1	Contrôle continu Un écrit réflexif individuel de 2 à 3 pages (hors annexes) portant sur une problématique professionnelle transversale vécue ou observée durant les stages.
Session 2	Contrôle continu Reprise et amélioration de l'écrit de session 1 ou Un écrit réflexif individuel de 2 à 3 pages (hors annexes) portant sur une problématique professionnelle transversale vécue ou observée durant les stages si travaux non rendus en session 1

EC23.2 : Apprendre et enseigner par et avec le numérique

Objectifs	Identifier les enjeux du numérique éducatif, et de la culture numérique des élèves (hors et dans l'école). Questionner l'usage de l'outil numérique dans l'enseignement à distance : retour d'expérience, points de vigilances et outils. Porter une analyse réflexive et critique sur sa pratique.
Contenus	Une conférence de 2 heures. Les enjeux du numérique éducatif, et de la culture numérique des élèves (hors et dans l'école) pour : 1/ approfondir sa compréhension des enjeux autour de la culture numérique à l'école et pour l'école ; 2/ comprendre les modalités d'apprentissages par et avec le numérique ; 3/ développer des outils critiques pour évaluer sa pratique numérique. Numérique et enseignement à distance : retour d'expérience, points de vigilances et outils. Un TD de deux heures Mise en commun et analyse critique de la mise en œuvre en classe de la séance d'éducation aux médias.
Liens avec le référentiel de compétences	CC9
Évaluation (EC17.1 et EC23.2)	
Session 1	Contrôle continu : Réalisation d'un dossier portant sur la mise en œuvre d'un outil numérique dans la classe en trois parties : conception de la séance, analyse de la mise en œuvre et retour réflexif.
Session 2	Contrôle continu : Reprise des travaux de la session 1 ou Si pas de rendu en session 1, réalisation d'un dossier portant sur la mise en œuvre d'un outil numérique dans la classe en trois parties : conception de la séance, analyse de la mise en œuvre et retour réflexif.

UE 24 – S'INITIER À ET SE FORMER PAR LA RECHERCHE : PROFESSIONNALISATION ET PRATIQUE REFLEXIVE

Volume horaire global	22 h	6 ECTS	Note plancher	7/20
EC24.1	Initiation à et formation par la recherche (IFR) Mémoire et soutenance		22 h	6 ECTS

EC24.1 : Initiation à et formation par la recherche, Mémoire et Soutenance

Objectifs	- Apporter et consolider une formation théorique et méthodologique en lien avec les contenus de l'IFR et des questions en rapport avec le métier et son exercice. Approfondir ses compétences dans le domaine ciblé ; - Utiliser les ressources fournies par la recherche scientifique pour concevoir, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles ; - Produire un mémoire de Master.
Contenus	Contenus théoriques, empiriques et méthodologiques définis par les responsables d'IFR (cf. fiches descriptives des IFR proposées).
Liens avec le référentiel de compétences	14 P3, P4, P6
Évaluation	
Session unique	Contrôle continu : Mémoire et soutenance Rédaction du mémoire (70%) Soutenance du mémoire (30%)

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Vu code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-6-2013

Article 1 - La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est précisée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - L'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier est abrogé. Toutefois ses dispositions demeurent applicables aux personnels enseignants et d'éducation stagiaires, lauréats des concours de recrutement ouverts antérieurement au 1er septembre 2013.

Article 3 - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2013.

Article 4 - Le secrétaire général, le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er juillet 2013.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le secrétaire général, Frédéric Guin

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Paul Delahaye

Annexe : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à

1. affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14,
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes

(Compétences D1 à D4),

- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8). Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier

toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique-seul et entre pairs-et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'Éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.
- . Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- . Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.
- . Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- . Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves. Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.
- . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. En particulier, au lycée professionnel
- . Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.
- . Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- . À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.
- . Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).
- . Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.
- . Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.
- . Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel

- . Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.
- . Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.
- . Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

MASTER 2^{ème} année « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION » (MEEF1) – 1^{er} DEGRÉ

Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances - 2024 / 2025 – Semestre 3

	UE	EC	VH	DISCIPLINES	ECTS	MCC (sous réserve) SESSION 1	MCC (sous réserve) SESSION 2
SEMESTRE 3	UE13 non compensable 10/20 Renforcer les savoirs fondamentaux en français et leur didactique	EC13.1	35h	Français et didactique du français et apport de la psychologie cognitive note plancher 8/20	5	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
		EC13.2	18h	Travailler en lien avec le français/Interdisciplinarité	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE14 non compensable 10/20 Renforcer les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique	EC14.1	27h	Mathématiques et didactique des mathématiques	5	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE15 note plancher 7/20 Connaitre les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement	EC15.1	20h	Connaitre et transmettre les valeurs de la République	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE16 note plancher 7/20 Renforcer les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)	EC16.1	6h	Arts plastiques	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
			6h	Éducation musicale		Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
		EC16.2	8h	EPS	0	Évalué semestre 4	Évalué semestre 4
		EC16.3	10h	Histoire/Géographie	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
		EC16.4	12h	LVE	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE17 note plancher 7/20 Connaitre le métier d'enseignant STAGE	EC17.1	47h	Acquérir les postures et gestes professionnels Apprendre et enseigner par et avec le numérique Analyse réflexive en atelier de pratique professionnelle (APP)	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE18 note plancher 7/20 S'initier à et se former par la recherche (IFR)	EC18.1	23h	Initiation à et formation par la recherche (IFR)	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum

MASTER 2^{ème} année « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION » (MEEF1) – 1^{er} DEGRÉ

Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances - 2024/ 2025 – Semestre 4

	UE	EC	VH	DISCIPLINES	ECTS	MCC (sous réserve) SESSION 1	MCC (sous réserve) SESSION 2
SEMESTRE 4	UE19 non compensable 10/20 Renforcer les savoirs fondamentaux en français et leur didactique	EC19.1	27h	Français et didactique du français note plancher 8/20	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
		EC19.2	6h	Travailler en lien avec le français/Interdisciplinarité	1	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE20 non compensable 10/20 Renforcer les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique	EC20.1	39h	Mathématiques et didactique des mathématiques	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE21 note plancher 7/20 Connaitre les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement	EC21.1	24h	Connaitre et transmettre les valeurs de la République Connaitre les principes et les contextes de l'école inclusive	4	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE22 note plancher 7/20 Renforcer les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)	EC22.1	14h	EPS	2	Contrôle continu Semestres 3 et 4	Voir modalités vadémécum
		EC22.2	10h	Sciences et technologie	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE23 note plancher 7/20 Connaitre le métier d'enseignant STAGE	EC23.1	9h	Acquérir les postures et gestes professionnels	6	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
		EC23.2	4h	Apprendre et enseigner par et avec le numérique	1	Contrôle continu avec EC17.1	Voir modalités vadémécum
	UE24 note plancher 7/20 Initiation à et Formation par la Recherche (IFR)	EC24.1	22h	Mémoire et soutenance	6	Contrôle continu Session unique	

Plus d'informations sur
<http://inspe.u-pec.fr/>

